



PROCES-VERBAL

Commission Fédérale de l'Arbitrage de la F.F.F.

Réunion du : 27 mai 2026 à 17h30 en visioconférence

Présidence : Jean-Claude PUYALT

Présents : Séverine CRAIPEAU, Nathalie GUEDON GINFRAY, Michaël ANNONIER, Pascal PARENT, Pascal POIDEVIN Jacky CERVEAU, Lionel JAFFREDO et Antony GAUTIER.

PV N°21 Saison 2025/2026

1 – Ouverture de la séance

Le Président Jean-Claude PUYALT ouvre la séance.

M. Jacky CERVEAU est désigné secrétaire de séance.

2 – Résultats des examens fédéraux 2025/2026

La CFA, après avoir pris connaissance des résultats aux épreuves théoriques, valide les résultats aux examens fédéraux 2025/2026 qui figurent en Annexe 1.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Aucune autre question n'étant abordée et l'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 18H30.

Le Président de séance

Jean-Claude PUYALT

Le secrétaire de séance

Jacky CERVEAU